



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Commission Consultative des Services Publics Locaux

**COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
Compte rendu**

Objets :

- Examen du rapport annuel du délégataire 2024 de Mont de Marsan Agglomération,
- Examen du rapport annuel de la gestion déléguée 2024 de Mont de Marsan Agglomération,

La commission consultative des services publics locaux, dûment convoquée, s'est réunie le mercredi 4 juin 2025 pour examiner les rapports annuels du délégataire et de la gestion déléguée, conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Membres présents :

- Mme Véronique GLEYZE
- M. Michel GARCIA
- M. Joël BONNET
- M. Gilbert CRAMPE - UFC Que Choisir
- M. Jean-Pierre DUMARTIN - Les Amis de la Terre

Membre excusé :

- M. Jean-Baptiste SAVARY
- M. Charles DAYOT

Membres absents :

- M. Dominique CLAVE
- Mme Marie-Christine BOURDIEU
- Mont 2 Roues
- La Fédération des Landes de la Confédération Nationale du Logement

Personnes présentes (non membres) :

- M. Florian DELAGE – Directeur de Transdev
- M. Alain CAZENEUVE – Directeur Général Trans-Landes
- Mme Chrystel BAZIN - Directrice développement relation clients
- M. François DIEMUNSCH – Direction Pôle techniques, sports et stratégie territoriale
- Mme Lucie LAFITTE – Direction des Affaires Juridiques Mont de Marsan Agglo
- Mme Amandine GODINHO – Direction des Affaires Juridiques Mont de Marsan Agglo

Ordre du jour :

La réunion est ouverte à 18h.

➤ **Rapport annuel du délégataire 2024 – Transport urbain de voyageurs**

La synthèse du rapport, annexée au présent compte rendu, est présentée par M. Florian DELAGE, Directeur Transdev du Marsan.

Un rappel de l'historique du contrat a été fait.

La problématique concernant la fréquentation faible de la ligne pour se rendre à Menasse a été soulignée.



Des précisions ont été apportées concernant la baisse de la fréquentation pour « Bus en Fête », en partie dû à l'augmentation tarifaire du ticket mais surtout au mauvais temps pour le dernier jour de la manifestation.

➤ **Rapport annuel 2024 de la gestion déléguée – Trans-Landes**

La synthèse du rapport, annexée au présent compte-rendu est présentée par Monsieur Alain CAZENEUZE, Directeur Général Trans-Landes et Madame Chrystel BAZIN, Directrice développement relation clients.

Il a été présenté un résumé concernant les évènements marquants de 2024.

Une question a été posée concernant le choix des véhicules pour le carburant.

Il a été précisé que Trans-Landes achète les véhicules sur le réseau de Dax qui sont au Gaz Naturel pour Véhicules (GNV) et l'autre partie des véhicules est en diesel. Les véhicules électriques ne concernent que les véhicules de service.

M. Jean-Pierre DUMARTIN pour les « Amis de la Terre » s'interroge sur le coût pour l'utilisateur concernant le transport à la demande. Il a été répondu que cela dépend des collectivités et des choix mais que pour les deux nouveaux services de transport à la demande le tarif applicable était de 1€ pour « Digo » et gratuit pour « Yego ».

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX Compte rendu

Objets :

- examen des rapports annuels de l'année 2024,
- examen des rapports annuels des délégations de service public de l'année 2024,

La commission consultative des services publics locaux (CCSPL), dûment convoquée, s'est réunie le mercredi 10 septembre 2025 pour examiner les rapports annuels des services publics de l'eau et de l'assainissement, le rapport d'activité 2024 du SYDEC, sur la gestion des déchets et les rapports annuels 2024 des délégations de service public SOGEDO.

Membres présents :

- Mme Marie-Christine BOURDIEU
- M. Joël BONNET
- M. Michel GARCIA
- M. Gilbert CRAMPE - UFC que Choisir
- Mme Aline NOUGARO - Les Amis de la Terre
- Mme Véronique GLEYZE

Personnes présentes (non membre) :

- Mme Mathilde CHAUSSECOURTE
- Mme Célia OTHART
- Mme Amandine GODINHO
- M. Patrice MARBOUTIN

Membres excusés :

- M. Charles DAYOT

Membres absents :

- M. Jean-Baptiste SAVARY
- La Fédération des Landes de la Confédération Nationale du Logement (CNL)
- M. Dominique CLAVE

En préambule, M. Jean-Pierre DUMARTIN a évoqué la commémoration au parc Jean Rameau pour les enfants juifs déportés dans les Landes, à cette occasion une minute de silence a été rendue.

Ordre du jour :

La réunion est ouverte à 19h00.

- **Rapports annuels sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, et bilans d'activités – Régies intercommunales de l'eau et de l'assainissement**

La synthèse des rapports « eau » et « assainissement », annexée au présent compte rendu, est présentée par M. Patrice MARBOUTIN, Directeur Cycle de l'eau.



Il a été précisé que la mise en service du stockage du château d'eau de Saint-Pierre du Mont est prévue pour 2026 mais cela reste à préciser.

Une précision a été apportée également quant à l'autonomie énergétique des stations d'épurations.

➤ **Rapport d'activité 2024 - SYDEC**

La synthèse du rapport, annexée au présent compte rendu, est présentée par Monsieur Patrice MARBOUTIN, Directeur Cycle de l'eau.

➤ **Rapport annuel du délégataire : eau potable – Sogedo (pour Saint-Perdon)**

La synthèse du rapport, annexée au présent compte rendu, est présentée par M. Patrice MARBOUTIN, Directeur Cycle de l'eau.

Il a été précisé que le contrat de service public se termine en juillet 2027 et que le Conseil d'administration de Mont de Eau Agglo décidera s'ils souhaitent être en régie directe ou en délégation de service public. Cette décision interviendra fin 2025.

➤ **Rapport annuel du délégataire : assainissement – Sogedo (pour Saint-Perdon)**

La synthèse du rapport, annexée au présent compte rendu, est présentée par Monsieur Patrice MARBOUTIN, Directeur Cycle de l'eau.

➤ **Rapport annuel sur la gestion des déchets – SICTOM du Marsan**

La synthèse du rapport, annexée au présent compte rendu, est présentée par Mme Mathilde CHAUSSECOURTE, responsable du service transition écologique.

Le SICTOM a fêté ses 50 ans.

Il a donné comme information que le SICTOM a mis en place une application permettant de questionner sur le tri des déchets.

Suite à plusieurs bacs mal triés, il a été précisé qu'un refus de collecte peut être opéré par les agents de collectes, s'il y a plusieurs récidives. Avant ce refus, plusieurs avertissements sont donnés.

Il a été précisé que le test de la collecte tous les 15 jours sur le quartier du Manot à Saint-Pierre du Mont s'est montré concluant. Ce test reste en discussion pour le reste de Saint-Pierre du Mont et Mont de Marsan. Une remarque a été faite concernant le désagrément que cela peut occasionner au niveau des odeurs durant l'été, c'est un point encore à réfléchir/ travailler.

Une remarque a été faite sur l'insalubrité, le manque d'entretien des colonnes de tri et sur l'absence de colonne de tri du verre au sein des résidences.

Aline NOUGARO - Les Amis de la Terre : Une question a été posée afin de savoir si les villes où le tri des déchets est meilleur afin de savoir se situer au niveau des autres villes françaises.

La question sera posée au SICTOM.

La CCSPL a pris fin à 20 heures 50.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le 16/10/2026

ID : 040-244000808-20261006-2026_10_0216-DE

